

RAPPORT FINANCIER DE L'AFP^{ric} POUR L'EXERCICE 2015 **Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2016**

Danielle Lebouc, Administratrice, a accepté d'assumer la charge de Trésorière au cours de l'année 2015, pour poursuivre le travail de Jean Daubas, Trésorier de longue date, qui nous a quittés.

Rappel des principes de gestion votés par le Conseil d'Administration (CA) et appliqués par notre secrétaire générale, Patricia Preiss :

- Sur la base du budget de l'année en cours, un budget de prudence est établi en fin d'année pour l'année suivante et soumis au CA.

- En début d'année, ce budget est ajusté, proposé au CA et à l'Assemblée Générale. Tout au long de l'année, le budget est actualisé en fonction des dépenses et des confirmations de recettes.

- Des arrêtés mensuels sont présentés à chaque réunion de Bureau et de CA, avec une projection du résultat de l'exercice au 31 décembre.

Cette méthode permet d'anticiper et de s'adapter à la plupart des aléas de l'exercice et d'assurer la prévision budgétaire.

- Depuis 2013, une réserve de fonctionnement (en plus de la réserve « siège » et des réserves dédiées) a été constituée pour assurer une solidarité budgétaire entre les exercices. Les années où nos recettes sont excédentaires, nous augmentons cette réserve et les années où nos ressources sont insuffisantes pour assurer nos actions, nous complétons notre budget en prélevant sur cette réserve.

Grâce aux réserves constituées les années précédentes, notre association a fait le choix de maintenir un budget permettant d'assurer les services et les actions en faveur des polyarthritiques en puisant sur ses réserves.

En 2015, les recettes ont atteint **612 217 €** (contre 639 994 € en 2014), incluant des legs/assurance-vie pour 49 357 € (vs 42 000 € en 2014). Les charges ont été de **762 483 €** (contre 732 340 € en 2014). Le résultat brut comptable de l'exercice ressort à - 150 265 €.

Après les reprises pour 152 031 € sur les réserves votées par les Assemblées Générales antérieures (37 031 € pour le coût du siège + 115 000 € pour le fonctionnement), le résultat positif affecté au report à nouveau se monte à 1 766 euros.

Les comptes de notre association ont été certifiés par notre commissaire aux comptes, le cabinet CERA (Compagnie Européenne de Révision et d'Audit), représenté par M. Daniel BUCHOUX.

Concernant les ressources 2015

Le montant des cotisations et des abonnements est de 131 884 € (+ 7 % vs - 9 % en 2014). La progression du nombre de nos membres tout au long de l'année, le succès des stands « Votre association » sur les Salons et la possibilité de payer une cotisation sociale, pour nos adhérents en difficulté, ont permis de stopper la baisse annuelle que nous enregistrons ces dernières années (le nombre de personnes adhérentes a augmenté de 9 %). Les dons faits à l'association sont, eux aussi, en hausse de 6 % (131 649 € contre 124 152 € en 2014).

Au final, les ressources collectées auprès de nos membres sont en hausse de 6,5 % (263 533 € contre 247 434 € en 2014) et représentent 43 % des ressources de l'exercice (hors legs et assurance-vie).

Les partenariats avec l'industrie pharmaceutique sont, par contre, en baisse de - 18 % avec un total de 196 061 € (vs 238 879 € en 2014). La reprise de nos partenariats en 2014 ne s'est pas confirmée en 2015, malgré le maintien de nos activités comme les enquêtes, notre secteur d'édition et le développement de nos Salons de la polyarthrite (23 Salons en 2015). La variabilité de ces ressources classiques pour une association est, depuis plusieurs années, compensée par le bénéfice de legs et d'assurances-vie, dont le montant cette année s'est élevé à 49 357 €. Les partenariats privés représentent, en 2015, 32 % de nos ressources.

Le total des autres produits (subventions, recettes liées à nos manifestations en régions, ventes de livres et d'objets...) est stable à 152 623 € (contre 153 681 € en 2014) et représente 25 % des ressources de l'exercice.

Concernant les charges 2015

Les charges relatives au local sont en baisse de - 2,5 % à 56 057 € (contre 57 500 € en 2014), du fait des remboursements anticipés de l'emprunt immobilier, réalisés en 2013 et 2014. Les charges liées à notre siège social représentent 7 % de nos dépenses et 9 % de nos recettes. Ces charges sont en partie compensées par une reprise de 37 031 € sur la réserve « Acquisition siège » (votée par l'AG 2009) pour les amortissements et les intérêts d'emprunt. L'encours de l'emprunt restant dû au 31/12/2015 est de : 230 226,76 €.

Les charges de fonctionnement (fournitures, matériel, affranchissements, téléphone, etc.) s'élèvent à 104 634 € (contre 92 530 € en 2014). Cette hausse de 13 % est essentiellement due à l'augmentation des affranchissements (tarif et nombre). Malgré l'utilisation d'internet et les mesures d'économie, l'augmentation de nos activités, notamment du nombre de Salons, induit cette hausse. Les charges de fonctionnement représentent 14 % de nos dépenses et 17 % de nos recettes.

Les frais de personnel sont contenus avec **+ 2 %**, conformément aux décisions de restrictions budgétaires du Conseil d'Administration, à 380 807 € (contre 372 672 € en 2014), déduction faite des aides d'Etat. Les aides perçues pour l'emploi se sont élevées à 30 152 € (vs 26 273 € en 2014). Les frais de personnel représentent **50 % de nos dépenses et 67 % de nos recettes**. Il est à noter que les postes salariés sont essentiellement affectés à la réalisation de nos activités (revue Polyarthrite *infos*, édition, enquêtes, Salons et soutien logistique aux délégations). L'effectif moyen est de 8 personnes.

Les frais de vie associative sont les frais de déplacements, tant des Administrateurs que de nos équipes de bénévoles sur le terrain, pour faire vivre notre association. Ces frais, en baisse de **- 13 %**, s'élèvent à 23 997 € (contre 27 586 en 2014) et représentent **3 % de nos dépenses et 4 % de nos recettes**.

Les charges relatives à nos activités (hors frais de personnel) représentent 166 835 € (contre 155 776 € en 2014), elles sont en hausse de **+ 7 %** et représentent **22 % de nos dépenses et 28 % de nos recettes**.

Toutes les charges de fonctionnement ont été gérées avec rigueur pour maintenir nos activités et limiter le déficit budgétaire brut.

Concernant la trésorerie au 31/12/2015

Notre trésorerie, au 31/12/2015, placée sur livret et un livret A, présente un montant au bilan de 483 635 € (vs 627 593 € en 2014). 78 676 € sont placés sur un livret A (vs 77 978 € en 2014) et les comptes bancaires totalisent 404 959 € (contre 549 615 € en 2014). Les produits financiers se sont élevés à 4 266 € (contre 6 674 € en 2014), du fait de l'échéance du compte à terme et des montants inférieurs placés.

En conclusion

Les difficultés économiques générales se font ressentir toujours aussi durement pour cet exercice, notamment dans la conclusion des partenariats avec l'industrie. Par ailleurs, le contexte associatif est en pleine mutation : nouveau cadre législatif avec la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire et fléchage des financements publics sur des actions très ciblées. Il en résulte la nécessité de repenser le modèle économique de l'AFPric.

Le Conseil d'Administration propose au vote de l'Assemblée Générale :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2015,
 - l'utilisation d'une partie des réserves conformément à leur objet,
- soit : l'affectation du solde positif de 1 766 € au compte de report à nouveau, qui sera porté à 82 416 € (vs 80 650 en 2014).

Les réserves disponibles au 01/01/2016 s'élèvent à 952 831 € et se répartissent en :

- Réserve siège : 367 831 €
- Réserve de fonctionnement : 575 000 €
- Réserve développement numérique : 10 000 €

Les perspectives 2016

Les difficultés économiques d'une part, et les bouleversements du monde associatif d'autre part, nécessitent de réinterroger le projet associatif et le modèle économique de notre association. Devant l'estimation du déficit prévisionnel du budget 2016, le CA a pris différentes mesures en début d'année :

- Des mesures d'économie en réduisant certaines activités et en réduisant le poste des salaires ;
- En nommant un Comité « Projet associatif », chargé de réaliser un audit de nos activités, des besoins des patients et des possibilités de financement. Ce Comité fera ensuite des propositions au CA pour définir un nouveau projet associatif. Toutes les instances de l'AFP^{ric} seront consultées : Administrateurs, délégués et correspondants, adhérents. L'équipe salariée sera associée à ce travail de réflexion.

La situation de notre association est saine : le fonctionnement respecte les règles démocratiques, nos activités ont démontré notre capacité à rassembler et notre savoir-faire dans l'aide, l'information et la défense des malades, enfin notre situation financière est rassurante, grâce aux investissements faits depuis 2009 et à la constitution de réserves les années où nous avons connu de forts excédents.

De plus, depuis janvier 2016, nous sommes bénéficiaires de 3 nouveaux legs et assurances-vie, pour un montant estimé à 470 000 euros à ce jour.

En conséquence, notre association a les moyens de relever le défi important d'adapter notre organisation aux nouveaux enjeux d'aujourd'hui et de construire ensemble l'AFP^{ric} de demain. Notre réussite dépendra de notre capacité à nous investir. Tous.

Merci de votre attention.

Danielle Lebouc
Trésorière AFP^{ric}